



Communiqué

COVID-19 : Expansion des capacités de soins intensifs, les directives pour le triage et le soutien de la population

Bâle, 12 novembre 2020

Le nombre de patients traités dans un hôpital ou même dans une unité de soins intensifs en Suisse en raison d'une infection par le nouveau coronavirus continue d'augmenter fortement. Il est urgent de reporter les interventions et les traitements non-urgents dans toute la Suisse afin de continuer à traiter tous les patients gravement malades dans les hôpitaux et surtout dans les unités de soins intensifs.

Les capacités de lits en soins intensifs normalement disponibles sont en cours d'extension dans toute la Suisse. Le traitement des patients gravement malades nécessite des compétences spécifiques que les spécialistes en soins intensifs et de la médecine intensive acquièrent au cours de nombreuses années de formation et qu'ils maintiennent grâce à des cours de formation continue.

Transfert de patients

Certains cantons ayant atteint ces derniers jours les limites de leurs capacités en matière de soins intensifs, plusieurs patients gravement malades ont été transférés dans des cantons disposant de ressources suffisantes. La [cellule de coordination nationale](#), mise en place par le Service Sanitaire Coordonné (SSC) à l'initiative et avec le soutien de la SSMI, est à la disposition de tous les cantons et des services de soins intensifs en tant que service subsidiaire. Elle les soutient dans le transfert des patients gravement malades dans toute la Suisse si nécessaire. De cette manière, des soins intensifs de haute qualité peuvent être garantis dans toute la Suisse, même dans des situations exceptionnelles comme celle que nous connaissons actuellement. La SSMI tient à remercier les services de soins intensifs, les hôpitaux et les cantons pour leur soutien mutuel et leur solidarité.

Directives pour le triage des traitements de soins intensifs en cas de pénurie des ressources

En mars 2020, l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) et la SSMI ont publié des [directives pour le triage des traitements de soins intensifs en cas de pénurie des ressources](#). Le document a maintenant été mis à jour à la lumière des connaissances et de l'expérience scientifiques ou des retours d'informations. Il se réfère toujours exclusivement à l'admission et au traitement dans les unités de soins intensifs et non aux autres domaines du système de santé. Les directives ne sont actuellement pas appliquées.

Soutien de la population

Il est essentiel que chacun respecte les mesures de protection en vigueur, agisse de manière responsable et évite les risques inutiles afin d'alléger les unités de soins intensifs et l'ensemble du système de soins de santé dans les semaines à venir. Cependant, la SSMI tient à souligner que toutes les personnes qui ont des douleurs aiguës ou qui ont besoin d'une évaluation médicale ne doivent pas hésiter à consulter.

Toutes les personnes – en particulier celles qui sont à risque d'infection sévère par le nouveau coronavirus – devraient envisager dans des directives anticipées si elles souhaitent ou non bénéficier de mesures de prolongation de la vie en cas de maladie grave. De cette manière, les proches, mais aussi les unités de soins intensifs, seront soutenus dans le processus de décision, afin que le traitement puisse se dérouler de la meilleure manière possible et selon la volonté personnelle du patient.



SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FÜR INTENSIVMEDIZIN
SOCIÉTÉ SUISSE DE MÉDECINE INTENSIVE
SOCIETÀ SVIZZERA DI MEDICINA INTENSIVA
SGI-SSMI-SSMI

Pour les demandes de renseignements des médias, veuillez contacter : sgimedien@imk.ch.

 SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FÜR INTENSIVMEDIZIN
SOCIÉTÉ SUISSE DE MÉDECINE INTENSIVE
SOCIETÀ SVIZZERA DI MEDICINA INTENSIVA
SGI-SSMI-SSMI

Merci beaucoup pour votre soutien !

**Respecter les mesures de protection
aujourd'hui, décharger les unités de soins
intensifs et tout le système de santé demain!**

SGI-SSMI.CH

© Fabian Frechler

A propos de la Société Suisse de Médecine Intensive (SSMI)

La SSMI est une société interprofessionnelle qui compte plus de 1300 membres issus de la profession médicale et infirmière. Depuis sa fondation en 1972, la SSMI promeut une médecine intensive de haute qualité, centrée sur l'Homme, compréhensible, durable et visible pour la population.